



Ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés

Ghislaine Gallenga, Jérôme Soldani

► To cite this version:

Ghislaine Gallenga, Jérôme Soldani. Ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés. *Émulations: Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, 2024, 45, pp.7 - 18. 10.14428/emulations.045.01 . hal-04493722

HAL Id: hal-04493722

<https://hal.science/hal-04493722>

Submitted on 7 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés. Une introduction aux politiques publiques du corps sain

Ghislaine Gallenga et Jérôme Soldani

Émulations - Revue de sciences sociales, 2023, n° 45, « Les Politiques publiques du corps sain ».

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/gallengasoldani>

Pour citer cet article

Ghislaine Gallenga et Jérôme Soldani, « Ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés. Une introduction aux politiques publiques du corps sain », *Émulations*, n° 45, Mise en ligne le 10 janvier 2024.
DOI : 10.14428/emulations.045.01

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés

Une introduction aux politiques publiques du corps sain

Ghislaine Gallenga¹ et Jérôme Soldani²

[Résumé] Les politiques de santé ne sont jamais exclusivement sanitaires ou économiques, mais s'ancrent dans des systèmes de représentations et dans une manière de penser l'autonomie de la personne. Ces modèles s'accompagnent de pratiques physiques et alimentaires qui peuvent entrer en contradiction avec les principes de santé sur un plan biomédical ou de ce qui est attendu en termes d'effets sur le biologique. Les discours hygiénistes correspondent, dans les faits, à des normes sociales et culturelles. Cependant, et bien que conçues pour le bien de tous, ces politiques hygiénistes ne deviennent-elles pas une ligne de discrimination ? Ne sont-elles pas également contestées par les groupes et individus auxquels elles s'adressent ? Indépendamment de savoir ce qu'est un corps sain ou en bonne santé, qu'est-ce que ce gouvernement des corps et les modèles du corps sain nous disent des sociétés ?

Mots-clés: Politiques publiques, corps, santé, nutrition.

What healthy body models tell us about societies. An introduction to healthy body public policies

[Abstract] Health policies are never exclusively sanitary or economic, but are anchored in systems of representations and in a way of thinking about the autonomy of the person. These models are followed by physical and dietary practices which may contradict the principles of health on a biomedical level or what is expected in terms of biological effects. Hygienist's discourses correspond, in fact, to social and cultural norms. However, although designed for the good of all, do these hygienic policies not become a source of discrimination? Are they not also contested by the groups and individuals concerned? Independently of knowing what a healthy body is, what do this government of bodies and healthy body models tell us about societies?

Keywords: Public Policies, body, health, nutrition.

Le 5 mars 1872, vêtu et coiffé à la mode occidentale, l'Empereur du Japon consomma officiellement et pour la première fois de la viande de bœuf à sa table. Le geste était tout sauf anodin, d'autant que cette nourriture était l'objet d'un interdit depuis plusieurs siècles, assorti de sévères châtements pour quiconque le transgressait, et que les actes du souverain ont une portée symbolique importante. Il s'agissait non seulement de montrer que le pays s'ouvrait à une certaine forme de modernité, mais aussi d'encourager l'ensemble de la population à changer ses habitudes alimentaires. Ce changement radical de doctrine s'inscrivait dans la politique de modernisation du pays de l'ère Meiji (1868-1912) et qui devait, en se réappropriant une partie des pratiques et des codes occidentaux – sans s'y fondre pour autant –, figurer une réponse au péril que représentait

¹ Aix-Marseille Université, IDEAS, France.

² Université Paul-Valéry Montpellier 3, SENS, France.

à présent l'Occident pour le Japon. De ce point de vue, consommer du bœuf n'était pas seulement un acte de mimétisme des Occidentaux, mais aussi une volonté marquée de produire des individus capables de rivaliser physiquement avec cette nouvelle menace, par des corps nourris de façon équivalente et équilibrée (Hosoi, 2021 ; Seizelet, 2022).

À la fin du XIX^e siècle, l'empire des Qing (qui deviendra la République chinoise au début du XX^e siècle) est démantelé sous les coups répétés des puissances occidentales et japonaises, et sous l'effet de troubles intérieurs endémiques et se présente comme « l'Homme malade de l'Asie orientale » (Morris, 2004 : 12). Le choc de la défaite et l'aiguïssement des appétits étrangers encourageant de nombreux Chinois à partir pour étudier en Occident dans le but de revenir « moderniser » le pays. Adoptant une perspective proche du darwinisme social, ces réformateurs envisagent l'exercice physique, voire le sport, comme un remède nécessaire pour la guérison du corps national, autrement dit un outil indispensable pour la construction d'un État-nation « moderne » en faisant de l'homme chinois un individu athlétique capable de défendre son pays et de défier ses homologues occidentaux et japonais (Lu, Fan, 2010 ; Morris, 2000). Bien que sa partie conservatrice y demeure récalcitrante, la Cour encourage ou impose certaines activités avec l'ouverture de centres d'éducation physique qui serviront de fondement à la conception de la « culture physique » de la Chine républicaine à partir des années 1920. Il n'est évidemment pas seulement question ici d'entretien d'un capital physique, mais aussi de l'incorporation de valeurs morales considérées comme essentielles par l'État (Morris, 2004 : 3-11). De nos jours, c'est au nom de ce même principe qu'il est possible d'assister à de vastes exercices gymniques dans les écoles chinoises, donnant lieu à des images spectaculaires de centaines d'enfants reproduisant les mêmes gestes de façon particulièrement ordonnée (Chicharro-Saito, 2008).

Ces idéologies et campagnes hygiénistes se déploient à travers le monde depuis le XVIII^e siècle (Bourdelaï, 2001) et ont trouvé quelques-unes de leurs manifestations les plus extrêmes dans des politiques mises en œuvre par des gouvernements autoritaires – comme l'exemple bien connu du III^{ème} Reich – qui ont mis en avant le concept d'hygiène raciale (Czech, 2005). À travers le corps de l'individu et son contrôle se joue la maîtrise de l'ensemble du corps social et du devenir de la communauté. Ce discours hygiéniste se trouve souvent associé aux discours nationalistes et à la construction de la nation à travers la régénérescence supposée d'un groupe social, voire d'une « race », à travers la culture d'un corps sain dont l'obtention passe par une alimentation et une activité physique appropriée (Morris, 2004).

La question de la « régénération de la race » se retrouve à travers le monde, sous différentes formes, et n'est pas l'apanage des régimes autoritaires. La France de la Troisième République, à la sortie de la défaite face aux Prussiens en 1870, connaît plusieurs courants, à la croisée de l'hygiénisme et de l'eugénisme, promouvant les sports comme remède à la décadence supposée de la nation française (incarnée dans et par la « race ») (Arnaud, 1997 ; Defrance, El Boujjoufi, Hoibian, 2021 ; Holt, 2011). Si cette obsession de gestion des corps par le truchement de l'exercice physique et du contrôle de l'ali-

mentation semble pouvoir s'appliquer à toutes formes de pouvoir et de gouvernement, elle tend à s'affirmer historiquement avec l'émergence de l'État-nation, depuis la fin du XVIII^e siècle à nos jours, quelle que soit la nature du régime concerné. C'est ce qui ressort notamment de l'entretien avec Georges Vigarello dans ce numéro.

Ces idéologies ne sont pas non plus l'apanage du pouvoir et ne se cantonnent pas aux dimensions physiologiques. Des courants de pensée concomitants ont ainsi pu se trouver à l'initiative de la promotion du corps sain. C'est le cas du mouvement connu sous le nom de « chrétienté musculaire » (*muscular christianity*), qui s'inscrit dans le contexte d'une société britannique en pleine Révolution industrielle dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans ce cadre, les pratiques sportives se trouvent chargées de vertus morales en plus du bénéfice physique leur étant attaché : endurance, courage, contrôle de soi, loyauté, obéissance, etc. Ces valeurs, considérées comme fondamentales par les promoteurs de la « chrétienté musculaire », sont ainsi transmises aussi bien dans les *Publics Schools* et les Universités chargées de former l'élite britannique de cette époque, que par les missionnaires qui se trouvent en charge de l'éducation des populations colonisées à convertir (Holt, 1989 ; Mangan, 1986). Cette conception, dont le crédo se résumé parfaitement dans l'expression « un esprit sain dans un corps sain » (MacAloon, 2008), trouve son origine dans un courant religieux convaincu que la seule contemplation n'est pas une posture tenable, mais est rapidement intégrée aux politiques publiques de l'éducation.

Dans le contexte de la France contemporaine, sont apparus des slogans qui se situent dans le fil d'un long processus amorcé par les théories hygiénistes du XIX^e siècle (Bourdelaïs, 2001 ; Jorland, 2010), dont certaines se sont incarnées dans les politiques de « régénération de la race » évoquées plus tôt. « Manger, Bouger », « Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour » sont quelques injonctions issues de la campagne du Programme national nutrition santé (PNNS) de prophylaxie lancée par le gouvernement français en 2007 (qui ne se limitent pas aux seuls aspects nutritionnels). Pourtant, les pôles que sont la santé et le sport n'ont pas toujours été aussi étroitement associés, le premier ayant parfois perçu le second, dans ses excès (dopage, surentraînement, etc.), comme plutôt nocif. Mais la montée en puissance, dans les années 1960, des inquiétudes et des discours alarmistes liés aux risques de la sédentarité (produit de l'immobilité dans les salles de classe ou les lieux de travail, principalement en bureau, puis par la généralisation des modes de vie urbains et l'accroissement du temps passé devant les écrans), provenant principalement de personnes non-spécialistes de la santé, conduit à la promotion, y compris par une partie du personnel médical, de la notion de « sport-santé » (Defrance, El Boujjoufi, Hoibian, 2021).

C'est précisément sur l'usage de cette notion dans le contexte français sur la période allant des années 1960 à nos jours (dans laquelle il identifie trois périodes et dynamiques distinctes), que porte la contribution d'Yves Morales à ce numéro. Il montre que, suivant une logique d'anticipation de crise et d'action dans le sens de l'intérêt général, la perception et l'énonciation des risques liés à la sédentarité varient de façon

significative durant cette période, ainsi que les arguments déployés pour justifier la lutte engagée à leur rencontre. Ce faisant, il analyse les différentes catégories mobilisées et les controverses qui structurent à la fois les préconisations et les actions publiques, cependant soumises aux inégalités sociales et territoriales, mettant en lien prévention sanitaire et activité physique.

En 2016 est ainsi inauguré l'Observatoire national du sport-santé dont les recommandations comprennent notamment l'augmentation et la régularisation de l'activité physique, en privilégiant par exemple les déplacements à pied ou à vélo, tout en réduisant la sédentarité à moins de sept heures quotidiennes entre le lever et le coucher. L'activité physique ainsi prescrite, et s'appuyant prioritairement sur les acteurs sociaux, devient l'instrument privilégié des politiques de santé publique (Gasparini, Knobé, 2021). Inversement, le manque d'exercice physique et la sédentarité sont désormais envisagés comme un risque sanitaire pour les individus et, par extension, pour l'ensemble de la société. L'État n'a pas d'autre choix que de se saisir du problème en se faisant le relais des nouvelles injonctions sociales, préférant recommander plutôt que contraindre (Illivi, Honta, 2020 ; Perrin, Perrier, Issanchou, 2022).

Afin d'assumer ce rôle et de résoudre le problème d'un meilleur maillage territorial, l'État français a pu recourir à diverses stratégies au cours de ces dernières années. L'une d'elles a consisté à s'appuyer sur des acteurs associatifs locaux et à labelliser massivement des établissements pouvant encadrer les activités physiques de patients dans le besoin. Ce sont les Maisons Sport-Santé qui servent d'objet d'étude à l'article de Flavien Bouttet, Romaine Didierjean, Florian Hot, Mélanie Lepori et Coralie Lessard. Cette contribution se fonde sur un large éventail d'entretiens recueillis à l'occasion d'une enquête conduite entre 2019 et 2023. Les auteurs montrent que, contrairement aux attentes initiales, la multiplication, voire la concentration, de ces structures labellisées dans certaines zones a pu avoir pour effet de générer des incertitudes entre les acteurs locaux (dont certains privés, associatifs ou marchands) du secteur sport-santé, y compris les relais régionaux des autorités étatiques. Il en découle aussi un manque croissant de lisibilité sur les services à leur disposition pour les patients concernés.

Suivant le principe du « gouvernement des conduites » (Dubuisson-Quellier, 2016), le but affiché ici est cependant de maintenir, si possible, des individus en bonne santé par le biais de recommandations pour des actions pouvant être mises en œuvre au niveau individuel comme collectif. Les conséquences éventuelles sont perçues comme généralement bénéfiques à ces deux échelons également : préserver sa santé, c'est entretenir le système de santé. Ces gestes, qui s'étendent aussi à une limitation de la consommation du tabac et de l'alcool, sont par ailleurs présentés comme relevant de la simplicité, voire d'une certaine évidence. Ce faisant, les individus, constitués en entrepreneurs d'eux-mêmes (Ehrenberg 1991, 1998), sont responsables de leur propre état. Conçues pour le bien de tous, ces politiques hygiénistes deviennent, à leur corps défendant sans doute, une ligne de discrimination entre ceux qui prennent soin d'eux-mêmes et les autres, entre les « bons » et les « mauvais » citoyens (Vieille Marchiset, 2019).

En ce sens, les politiques publiques du corps sain et ses injonctions sont volontiers présentées par leurs défenseurs comme héritières d'une forme de rationalité, légitimée par l'argument biomédical, et un avatar du progrès. Loin de cette conception évolutionniste, qui partage de nombreux points communs avec les politiques de développement, les discours hygiénistes correspondent dans les faits à des normes sociales et culturelles. Il convient ici de repenser également ce qui relève à la fois des domaines du public et du social, ainsi que ce qui distingue ces deux champs l'un de l'autre (Cefai, Terzi, 2012). En effet, les politiques de santé ne sont jamais exclusivement sanitaires ou économiques, mais s'ancrent dans des systèmes de représentations et dans une manière de penser l'autonomie de la personne (Fainzang, 2011). Certains modèles glorifient le corps gros assimilé à un corps sain et inversement d'autres assimilent le corps sain à un corps mince. Ces modèles s'accompagnent de pratiques physiques et alimentaires qui peuvent entrer en contradiction avec les principes de santé sur un plan biomédical ou de ce qui est attendu en termes d'effets sur le biologique. Les canons de beauté et les conceptions locales de l'hygiène peuvent ainsi contredire d'autres normes (Andrieu, Boëtsch, 2013) comme l'idéal de blancheur de la peau qui limite parfois drastiquement la pratique d'activités physiques en extérieur (Bonniol, 1995) ou, ailleurs, la pratique du gavage des femmes (Egnankou, 2019 ; Musée de l'Homme, 2019).

La perception biomédicale de la santé ne s'accorde évidemment pas toujours aux représentations de l'hygiène d'un point de vue socioculturel. Elle se heurte aussi aux représentations et aux pratiques des individus avec lesquelles les politiques publiques doivent également composer tandis qu'elles sont souvent, à leur tour, l'objet de réappropriations ou de rejet par les acteurs, qu'il s'agisse du public cible ou des entrepreneurs de bien-être corporel. Les normes en matière de poids peuvent ainsi faire l'objet d'appropriations différenciées par des individus désireux de « sortir de l'obésité » pour se conformer à un idéal corporel prescrit.

C'est à ce carrefour entre des attentes, qui peuvent être aussi bien de nature sanitaire qu'esthétique, et des injonctions sociales normatives que se trouvent les étudiants engagés dans des programmes de sport-santé et observés par Sandrine Knobé dans sa contribution au dossier. Cette étude montre aussi que les politiques publiques du corps sain ne peuvent se réduire à une vision strictement verticale, partant du haut vers le bas, dans laquelle seules les institutions auraient la capacité d'agir (Vieille Marchiset, 2019). Ces politiques impliquent aussi, en dernière analyse, une incorporation constante des normes qu'elles produisent, devant s'incarner par une *hexis* visible de l'extérieur, par les postures ou les corpulences, et perceptible de l'intérieur, en termes de bien-être ou de mal-être par exemple (Bourdieu, 1977).

Toutefois, comme les modèles du service public qui se diffusent et s'entremêlent entre tradition anglo-saxonne et tradition latine (Gallenga, Verdon, 2017), ces modèles hygiénistes se propagent à travers le monde tout en se transformant, parfois de façon radicale, dans le sens où certains systèmes normatifs ont pu produire des résultats parfois inverses aux attentes jusqu'à devenir des contre-exemples. L'exemple des États-

Unis est ici à la fois capital et fondateur depuis les théories d'Ansel et Margaret Keys (1959) ; celles-ci prônent la santé par la diète méditerranéenne, à l'encontre d'un modèle de consommation dominé par la « malbouffe » (De Rosnay, De Rosnay, 1981), et symbolisé par les *fast-foods*. Cet exemple invite à questionner la limite de ces modèles hygiénistes et à étudier comment ils en sont venus à être contestés dans une perspective dialectique entre imposition de nouvelles normes et rejet du modèle d'emprunt. Il s'agit donc d'identifier les artisans de ces modèles alternatifs émergents dans une perspective proche des « Arts de faire » (De Certeau, 1990), et de comprendre les dynamiques à l'œuvre ainsi que la place des pouvoirs publics dans leur fabrication et leur diffusion au sein de la société.

Dans son article pour ce numéro consacré au cas de Wallis-et-Futuna, Valelia Muni Toke remarque que, contrairement aux explications souvent avancées par les acteurs du secteur de la santé, la situation de surpoids d'une part importante de la population locale ne résulte pas uniquement des changements de régime alimentaire (passant d'une situation de pénurie récurrente à une constante abondance), d'une prédisposition génétique faisant elle-même débat parmi la communauté scientifique ou d'une « culture polynésienne » valorisant l'embonpoint. Cet embonpoint y est symbole positif de maternité pour les femmes et de pouvoir ou de force pour les hommes, les corps minces étant associés à la maladie. Or, non seulement cette appréciation est récemment l'objet d'une remise en question au niveau local sous l'effet de la diffusion de standards de beauté à l'échelle globale (valorisant plutôt la minceur) et de politiques de santé publique, mais l'existence d'une pluralité des normes corporelles semble plutôt correspondre à un jeu contrastif et revendicatif reflétant les tensions entre la population autochtone et l'État français, ce dernier étant localement seul dépositaire de la pratique biomédicale. L'autre explication révélée par l'ethnographie de l'auteure relève de la responsabilisation individuelle par les discours de santé publique qui tend à invisibiliser la précarité économique des personnes concernées.

La santé, comme tout bien commun, est soumise aux politiques publiques, aux politiques de la vie comme les nomme Didier Fassin (2018) ou au biopouvoir dans les textes de Michel Foucault (2004). Au gré des transformations du service public qui tendent, avec le *new management public*, à davantage de privatisation, le domaine de la santé voit sa surface publique diminuée au profit d'une concurrence et d'une recherche de profit. Dans ce cadre de recherche de diminution des coûts récurrents, la prévention a toujours été un invariant et une variable d'ajustement. Plus de prévention égale moins d'hospitalisations ou moins de malades graves. Parallèlement à cette transformation, la volonté d'éduquer la population, voire de la sélectionner en vue de corps beaux et sains ne date pas d'aujourd'hui.

Les politiques hygiénistes du XIX^e siècle en témoignent, mais la volonté de dresser les corps par l'alimentation remonte au Moyen Âge, voire à l'Antiquité, et de nombreux exemples, tels que ceux précédemment évoqués, viennent l'illustrer pour les sociétés dont nous sont parvenus des sources écrites et des témoignages archéologiques (Ariès,

2016 ; Mucem, 2021 ; Vigarello, 2015). Il se prolonge jusque dans l'histoire récente où il a connu des variantes racialistes et des usages radicaux au sein de certains régimes totalitaires. Les rapports entre alimentation et activité physique se conjuguent ici dans la dialectique entre émancipation et aliénation de l'individu. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ce discours dans le sillage de l'émergence des sports, mais surtout de l'éducation physique, généralement associée à une nouvelle hygiène de vie reposant sur une alimentation équilibrée.

L'époque actuelle semble se caractériser cependant par une transition des préoccupations de bonne santé vers celles du bien-être (Vigarello, 2015) et par la rencontre de ces politiques hygiénistes – mises au goût du jour avec la volonté de diminuer les coûts de santé publique par la prévention – avec l'obsession du *self quantified* (Dagiral *et al.*, 2019), celle de devenir l'entrepreneur de soi (Abelnour, Lambert, 2014 ; Cukier, 2017 ; Le Texier, 2015). Comme le décrivent Christine Détrez (2002) et Didier Fassin (1996), le modèle de santé publique repose sur un paradoxe : la conception de la santé collective passe par une prise en charge individuelle de la prévention. La santé relève désormais de la responsabilité individuelle, ou du moins de ce que les individus comprennent de ces enjeux sanitaires. Le corps jeune, beau et sain, magnifié sur les réseaux sociaux, peut être associé au bonheur dans l'acception de l'injonction néolibérale (Cabanas, Illouz, 2019), mais il peut aussi conduire à des effets opposés, devenant un idéal inaccessible, une forme de violence symbolique, un objet d'une compétition quotidienne à travers l'image, une source permanente d'angoisse et de mal-être pouvant conduire aux plus graves formes de dépression (Ehrenberg, 1998 ; Rail, 2016).

De l'individuel au collectif, du public au privé, avec le soutien des politiques publiques et les incitations des entreprises privées pour que les salariés aient une alimentation dite saine et une activité physique régulière, de multiples moyens ont été développés pour garantir les nouvelles attentes du corps et envers le corps, des cantines aux salles de sport, en passant par les marchandises émotionnelles (Illouz, 2019). Ces dernières visent à améliorer le moi : montres connectées, tables surélevées pour le travail debout dans les espaces collectifs de travail, etc. Cette culture matérielle et ces dispositifs techniques sur la place et la construction de l'individu dans un espace politique et social normé par la figure du corps sain restent encore à investiguer.

Il s'agit ici de questionner la production technique et concrète, la mise en place d'objets, des corsets pour redresser (Vigarello, 2012) à l'anneau gastrique ou les opérations de chirurgie bariatrique pour faire maigrir les corps, permettant de répondre aux injonctions ou aux incitations de ces politiques publiques. Les objets, les mobiliers urbains (Vieille Marchiset, 2007) incitent à croiser les analyses des enjeux alimentaires et des enjeux d'activités physiques : podomètre, éthylotest, parcours sportifs, espaces d'activités publiques dans les centres urbains, pédalier pour recharger les téléphones dans les gares, etc. En conclusion à ce dossier, Brice Favier-Ambrosini montre l'importance d'aborder cette culture matérielle sous l'angle d'une « incorporation » et d'une

« excorporation » dans une perspective selon laquelle l'équipement, compris au sens large, revêtirait une forme de « présence-absente ».

L'individu dispose ainsi d'une nouvelle gamme de choix sans cesse renouvelée pour s'alimenter et rester actif, mais il est aussi confronté à la responsabilité de prendre soin de lui-même. Sous couvert de vérité scientifique, des normes sont imposées politiquement et pas toujours suivies d'effet ni dans ses applications ni dans ses incitations économiques (difficulté d'imposition de la taxe soda, etc.). Cette force des normes (Macherey, 2009), qui ne sont ni lois ni ne supposent des contraintes extérieures, interviennent à même les comportements qu'elles orientent de l'intérieur. Une des conséquences de ces politiques est la montée de certaines discriminations, qui sont elles-mêmes conséquences de ces modèles, sans qu'il n'y ait forcément de lutte active (de la part des pouvoirs publics) contre celles-ci, et dont la grossophobie est un des exemples les plus édifiants (Carof, 2021). L'individu entrepreneur de lui-même, entre injonction à la soumission et à l'autonomie, responsable de sa propre trajectoire et de son état, est aidé dans ses choix par le *foodactivism* (Siniscalchi, 2015), la prolifération d'alicaments (Ariès, 2016), et la mise en place de divers dispositifs sportifs et alimentaires par les autorités locales.

Dans sa contribution au numéro, Laurence Ossipow s'intéresse à une exception suisse : les colis distribués par les banques alimentaires à des personnes en situation précaire. Composés d'aliments recyclés (dons et invendus) provenant de la production locale, ces colis ne proposent presque que des fruits et des légumes produits localement, sans considération pour les préférences alimentaires des bénéficiaires. La nature du contenu est contrôlée et définie par des diététiciens, validée par les institutions, sans concertation avec un plus large public et centrée sur les dimensions nutritionnelles et écologiques des produits. Le processus interroge dans la mesure où la responsabilité individuelle, maintes fois soulignée jusqu'ici, se retrouve remise en question pour une catégorie de personnes démunies, de sorte que le pouvoir de choisir, y compris de ne pas se conformer aux recommandations du manger « sain », ne s'applique pas pour elle de la même manière que pour les autres franges de la population. Dans ce cas précis, les autorités décident pour les plus pauvres, et par le biais de la gestion étroite de leur alimentation, de la nécessité et des moyens de l'assainissement de leurs corps.

Indépendamment de savoir ce qu'est un corps sain ou en bonne santé (pas plus qu'il ne s'agira ici de trancher sur ce qui distingue les sports des activités physiques), cette livraison d'*Émulations* interroge ce gouvernement des corps (Fassin, Memmi, 2004) et ce que les modèles du corps sain nous disent des sociétés. Par l'observation des politiques publiques, ce dossier questionne prioritairement la manière dont l'État, par le biais de ces politiques, crée des normes et impose un modèle du corps sain. Comment les politiques publiques, qu'elles soient contraignantes ou incitatives, envisagent-elles d'assainir les corps individuels et sociaux à travers la gestion de l'alimentation et des activités physiques ? Ce qu'il s'agit d'interroger ici, ce sont donc les mondes des politiques publiques qui débordent les frontières géographiques et les limites d'activités spécifiques

pour désigner des « ensembles de questions se posant à la société dans le langage de la santé publique et présentant une certaine communauté d'enjeux » (Fassin, 2021 : 18). Si les contributions à ce numéro abordent ces questions dans un contexte essentiellement francophone, elles proposent cependant – comme le souligne également la conclusion de Brice Favier-Ambrosini à ce dossier – un large éventail de cas, des situations variées et un cadre comparatif chaque fois très ouvert, de sorte que les réflexions qui y sont développées permettent de questionner et de dégager des grilles d'analyses pertinentes pour les politiques publiques du corps sain de façon générale.

Bibliographie

- ABDELNOUR S., LAMBERT A. (2014), « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », *Genèses*, vol. 95, n° 2, p. 27-48.
- ANDRIEU B. (2002), *La nouvelle philosophie du corps*, Paris, Erès.
- ANDRIEU B., BOËTSCH G. (2013), *Corps du monde*, Paris, Armand Colin.
- ANDRIEU B., PERERA É. (2021), « Vivre pleinement l'expérience des loisirs sportifs ailleurs : explorer son corps une source de bien être ? », *Teoros, Journal of Tourism Research*, vol. 40, n° 1, En ligne, consulté le 16 mars 2022. URL : <https://journals.openedition.org/teoros/>
- ARIÈS P. (2016), *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*, Paris, Max Milo Édition.
- ARNAUD P. (dir.) (1997 [1987]), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, Paris, L'Harmattan.
- BONNIOL J.-L. (1995), « Beauté et couleur de la peau. Variations, marques et métamorphoses », *Communications*, n° 60, p. 185-204.
- BOURDELAIS P. (dir.) (2001), *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques*, Paris, Éditions Belin.
- BOURDIEU P. (1977), « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 14, p. 51-57.
- CABANAS E., ILLOUZ E. (2019), *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle sur nos vies*, Clermont-Ferrand, Éditions Premier parallèle.
- CAROF S. (2021), *Grossophobie. Sociologie d'une discrimination invisible*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- CAVÉ I. (2013), « Les médecins-législateurs et le mouvement hygiéniste, 1870-1914 », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*. En ligne, consulté le 03 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/5444>
- CEFAÏ D., TERZI C. (dir.) (2012), *L'expérience des problèmes publics*. Paris, Éditions de l'EHESS.

- CHICHARRO-SAITO G. (2008), « Éducation physique et incorporation de la morale dans les écoles élémentaires en République populaire de Chine », *Perspectives chinoises*, n° 1, p. 30-40.
- CORBIN A. (dir.) (2005), *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil.
- CUKIER A. (2017), « Entreprene : de soi ou travailleur aliéné ? », *Terrains/Théories*. En ligne, consulté le 14 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teth/918>
- CZECH H. (2005), « Santé publique, hygiène raciale et eugénisme sous le troisième Reich : l'exemple de Vienne, Mémorial de la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 2 n° 183, p. 423-440.
- DAGIRAL É., LICOPPE C., MARTIN O., PHARABOD A.-S. (2019), « Le *quantified self* en question(s). Un état des lieux des travaux de sciences sociales consacrés à l'automesure des individus », *Réseaux*, vol. 4, n° 216, p. 17-54.
- DE CERTEAU M. (1990 [1980]), *L'invention du quotidien* (Tome 1). *Arts de faire*. Paris, Gallimard.
- DEFRANCE J., EL BOUJJOUI T., HOIBIAN O. (dir.) (2021), *Le sport au secours de la santé. Politique de santé publique et activité physique, 1885-2020 : une sociohistoire*, Paris, Éditions du Croquant.
- DEPECKER T., LHUISSIER A., MAURICE A. (dir.) (2013), *La juste mesure. Une sociologie historique des normes alimentaires*, Rennes, PUR.
- DE ROSNAY S., DE ROSNAY J. (1981), *La Malbouffe. Comment se nourrir pour mieux vivre*, Paris, Poche.
- DETREZ C. (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil.
- DUBUISSON-QUELLIER S. (2016), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.
- EHRENBERG A. (1991), *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- EHRENBERG A. (1998), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob.
- EGNANKOU A. P. (2019), « Refus du gavage et nouvelles normativités alimentaires des femmes ébrié de Côte d'Ivoire », *Revue des sciences sociales*. En ligne, consulté le 4 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/revss/3767>
- FAINZANG S. (2011), « La culture, entre représentations de la personne et politiques de santé. Mises en perspective avec quelques données occidentales », in M. GODELIER, J.-P. DOZON, E. HSU, S. FAINZANG, F. ZIMMERMANN, *Maladie et santé selon les sociétés et les cultures*, Paris, PUF, p. 111-127.
- FASSIN D. (1996), *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie*, Paris, PUF.
- FASSIN D. (2018), *La vie. Mode d'emploi critique*, Paris, Seuil.
- FASSIN D. (2021), *Les mondes de la santé publique. Excursions anthropologiques*. Cours au Collège de France 2020-2021, Paris, Seuil.

- FASSIN D., MEMMI D. (dir.) (2004), *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- FOUCAULT M. (2004), *Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard-Seuil.
- GALLENGA G., VERDON L. (2017), « L'avenir incertain d'un passé recomposé. L'heuristique de la Méditerranée », in G. GALLENGA, L. VERDON (dir.) *Penser le service public en Méditerranée. Le prisme des sciences sociales*, Paris, Éditions Karthala-MMSH, p. 11-30.
- GASPARINI W. KNOBE S. (dir.) (2021), *Le sport-santé. De l'action publique aux acteurs sociaux*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- HOLT R. (1989), *Sport and the British. A Modern History*, Oxford, Oxford University Press.
- HOLT R. (2011), « Le destin des "sports anglais" en France de 1870 à 1914 : imitation, opposition, séparation », *Ethnologie française*, « La diffusion des sports », n° 41-4, p. 615-624.
- HOSOI A. (2021), « Aguranabe, petite histoire des tabous alimentaires de la consommation de viande dans le Japon au milieu du XIXe siècle », *Anthropology of food*, n° 15. En ligne, consulté le 21 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aof/12824>
- ILLIVI F. HONTA M. (2020), *Bougez ! La fabrique sociale de la lutte contre la sédentarité. Sociologie politique de l'État en action*, Paris, L'Harmattan.
- ILLOUZ E. (dir.) (2019), *Les marchandises émotionnelles. L'authenticité au temps du capitalisme*, Clermont-Ferrand, Éditions Premier parallèle.
- JORLAND G. (2010), *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France aux XIXème siècle*, Paris, Gallimard.
- KEYS A., KEYS M. (1959), *Eat well and stay well*, New York, Doubleday.
- LE TEXIER T. (2015), « Le management de soi », *Le Débat*, n° 183, p. 75-86.
- LU Z., FAN H. (2010), « From Celestial Empire to Nation State: Sport and the Origins of Chinese Nationalism (1840-1927) », *The International Journal of the History of Sport*, n° 27-3, p. 479-504.
- MACALOON J. (dir.) (2008), *Muscular Christianity in Colonial and Post-colonial Worlds*, New York, Routledge.
- MACHEREY P. (2009), *De Canguilhem à Foucault, la force des normes*, Paris, Éditions la Fabrique.
- MANGAN J. A. (1986), *The Games Ethic and Imperialism. Aspects of the Diffusion of an Ideal*, Londres, Frank Cass.
- MORRIS A. D. (2000), « To Make the Four Hundred Million Move: The Late Qing Dynasty Origins of Modern Chinese Sport and Physical Culture », *Comparative Studies in Society and History*, n° 42-4, p. 876-906.
- MORRIS A. D. (2004), *Marrow of the Nation. A History of Sport and Physical Culture in Republican China*, Berkeley, University of California Press.

- MUCEM (2021), *Le grand mezzé*, Marseille, Actes Sud.
- MUSÉE DE L'HOMME (2019), *Je mange donc je suis. Petit dictionnaire curieux de l'alimentation*, Paris, MNHN.
- PERRIN C., PERRIER C., ISSANCHOU D. (dir.), (2022), *Bouger pour la santé ! Analyses sociologiques d'une injonction contemporaine*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- RAIL G. (2016), « La violence de l'impératif du bien-être. Bio-autres, missions de sauvetage et justice sociale », *STAPS*, n° 112-2, p. 17-31.
- SEIZELET É. (2022), « Le jour où l'empereur du Japon mangea de la viande. Les banquets impériaux comme construction politique à l'ère Meiji », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 69-4, p. 54-82.
- SINISCALCHI V. (2015), « 'Food activism' en Europe : changer de pratiques, changer de paradigmes », *Anthropology of food*, n° 11. En ligne, consulté le 26 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aof/7920>
- VIELLE MARCHISET G. (2007), « La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question », *L'Homme et la Société*, vol. 3-4 n° 165-166, p. 141-159.
- VIELLE MARCHISET G. (2019), *La conversion des corps. Bouger pour être sain*, Paris, L'Harmattan.
- VIGNARELLO G. (2012), *La Silhouette, du XVIIIème siècle à nos jours : naissance d'un défi*, Paris, Éditions du Seuil.
- VIGNARELLO G. (2015), *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil.